

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS  
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Convocation en date du 7 avril 2023  
Membres en exercice 17  
Présents 12  
Ayant délibéré 12

Séance du 11 avril 2023

Présents :

Mesdames et Monsieur : Bernadette **ACQUETTE** - Marie-Christine **BLONDEL** - Rachida **BOUNOUA** - Christine **CALDI** - Marie-Dominique **de SWARTE** - Anne **DECOSTER** - Sylvie **DESCAMPS** - Marie Paule **LENGRAND** - Véronique **LUTZ** - Martine **MARTEAU** - Jean-Claude **THOREZ** – Edith **VANBECELAERE**.

Absents :

Mesdames et Monsieur : Claire **BECQUART** - Chantal **DEBUYSER** - Elisabeth **MULLET** - Dominique **PALLADINO** - Catherine **REMERAND**.

-0-

**02/ APPROBATION DE L'ABS INTERCOMMUNAL**

**Unanimité**

Vu l'article R.123-1 du CASF imposant aux CCAS et CIAS la production d'une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population de leur ressort sous la forme d'un diagnostic socio-démographique à partir des données d'observation sociale du territoire et établi avec l'ensemble des partenaires qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social ;

Vu le diagnostic social partagé rédigé par le cabinet Technicité pour le compte du CIAS ;

Considérant que l'ABS fait l'objet d'un apport présenté au CA dans l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux et complété les années suivantes par des analyses complémentaires thématiques ;

Considérant que le CIAS a proposé aux CCAS des 8 communes membres de la CCFL d'effectuer une analyse commune des besoins sociaux à partir d'un diagnostic social partagé confié au cabinet Technicité qui a réuni les différents acteurs de l'action sociale et a présenté ses travaux en comité technique et comité de pilotage ;

Considérant que le diagnostic social partagé a permis de déterminer 5 enjeux et un plan d'action en 5 points :

- qualifier et coordonner les acteurs de la solidarité ;
- travailler l'équilibre démographique du territoire ;
- développer l'accès aux services du territoire pour les plus vulnérables ;
- anticiper et amortir les situations de précarité au regard des perspectives économiques défavorables au pouvoir d'achat ;
- promouvoir la santé et le bien-être à toutes les étapes de la vie ;

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 062-216207365-20230411-DELCCAS2023\_2-DE



Ceci exposé et au vu des documents présentés, le conseil d'administration approuve le rapport de l'analyse des besoins sociaux du territoire Flandre Lys et le plan d'action proposé.

Ainsi fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre

Le Président,  
Jean-Claude THOREZ,

